

57 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions - Contrats doctoraux et Prix A'Doc 2014

Mme DARD, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

I - Contrats doctoraux (Université de Franche-Comté)

Depuis 2002, la Ville de Besançon verse à l'Université de Franche-Comté une aide financière destinée à financer des contrats doctoraux.

Il s'agit de contrats de travail de droit public d'une durée de trois ans. Le doctorant contractuel est engagé par l'université pour effectuer des activités de recherche liées à la préparation d'une thèse. Conformément à la législation, il est recruté par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou équipe de recherche concernée.

La subvention de la Ville a pour but de soutenir la recherche bisontine en finançant des postes supplémentaires pour de jeunes chercheurs. Par convention avec l'Université, les sujets de thèse sont retenus par le Conseil Municipal sur proposition du Conseil Scientifique de l'Université : ils doivent être portés par des laboratoires bisontins et présenter un intérêt et des retombées potentielles pour la recherche et l'innovation à Besançon.

Contrats doctoraux en cours :

3^{ème} Annuité à verser en 2014

Thèses retenues par le Conseil Municipal du 12 novembre 2012

École doctorale LETS : Langages, espaces, temps, sociétés

Sujet de la thèse : Les facteurs psychologiques en jeu dans la rechute de la maladie de Crohn

Unité de recherche : Laboratoire de psychologie - EA 3188

Directeur de thèse : Alexandra LAURENT

Doctorante : Agathe LAINE

École doctorale CP : Carnot-Pasteur

Sujet de la thèse : Etude des conditions de formation des premiers solides dans les disques protoplanétaires et de leur influence sur la composition des planètes géantes

Unité de recherche : UTINAM

Directeur de thèse : Olivier MOUSIS

Doctorant : Mohamad ALI DIB

École doctorale ES : Environnement-santé

Sujet de la thèse : Utilisation de la stimulation transcrânienne en courant continu comme aide au sevrage (alcool et tabac) : études comportementale et neurobiologique chez la souris

Unité de recherche : Laboratoire de Neurosciences Intégratives et Cliniques (EA 481)

Directeur de thèse : Daniel SECHTER

Doctorante : Solène PEDRON

École doctorale SPIM : Sciences pour l'ingénieur et microtechniques

Sujet de la thèse : Etude locale des mécanismes d'usure dans les microsystèmes par une approche numérique et expérimentale utilisant la nanotribologie multi-aspérités

Unité de recherche : Institut FEMTO-ST - UMR 6174

Directeur de thèse : Jamal TAKADOUM

Doctorant : Hoang Anh DANG

2^{ème} Annuité à verser en 2014

Thèses retenues par le Conseil Municipal du 17 juin 2013

École doctorale SPIM : Sciences pour l'ingénieur et microtechniques

Sujet de la thèse : Synchronisation dans les plateformes de simulation multi-agents pour la distribution efficace de leur exécution sur calculateurs parallèles

Unité de recherche : DISC FEMTO-ST

Directeur de thèse : Laurent PHILIPPE

Doctorant : Alban ROUSSET

École doctorale ES : Environnement-santé

Sujet de la thèse : Conception et caractérisation d'une plateforme micro-fluidique pour la détection de traces de composés organiques volatils

Unité de recherche : Laboratoire Chrono-environnement

Directeurs de thèse : Jean-Baptiste SANCHEZ et Franck BERGER

Doctorant : Geoffrey GREGIS.

Contrats doctoraux à attribuer :

Le Conseil scientifique de l'Université propose les deux nouveaux sujets de recherche suivants pour un financement par la Ville :

Sujet de la thèse : Exploration de l'information quantique par les méthodes probabilistes quantiques

École doctorale CP : Carnot-Pasteur

Unité de recherche : Laboratoire de Mathématiques de Besançon - UMR 6623

Directeur de thèse : Quanhua XU

Le Laboratoire de Mathématiques de Besançon et plus particulièrement son axe de recherche en probabilités quantiques bénéficie d'une renommée internationale. Alimenter cette dynamique en attirant d'excellents étudiants est intéressant pour la réputation de notre Ville et de notre Université. Le domaine d'application de ces mathématiques, l'information quantique, est très prometteur. Son principal objectif est de manipuler à des fins de traitement de l'information des systèmes physiques d'une taille proche de celle des atomes, régis par les lois de la mécanique quantique. Cette possibilité a déjà eu un impact important sur la science fondamentale et pourrait mener à des applications technologiques révolutionnaires. En particulier, un ordinateur quantique pourrait rapidement exécuter certains calculs complexes dont la durée sur un ordinateur classique est exponentielle par rapport aux nombres d'éléments du calcul.

Sujet de la thèse : Identification de biomarqueurs immunologiques dans les cancers colorectaux : étude des fonctions immuno-modulatrices de l'angiopoïétine2

École doctorale ES : Environnement-Santé

Unité de recherche : UMR 1098 INSERM

Directeur de thèse : Christophe BORG

L'équipe Thérapeutiques Immuno-Moléculaires et Cellulaires des Cancers a acquis une expertise dans le domaine des biothérapies immunologiques. Le principal verrou technologique de cette recherche est le recours à une capacité d'analyse bio-informatique pour le traitement des données. La société Genomic Healthcare qui s'intègre sur le site Temis Santé, possède une expertise internationale dans cette thématique. La création d'un partenariat dans le cadre de ce projet est l'opportunité de favoriser l'intégration de cette compétence au sein des équipes de recherche du domaine santé.

A ce titre il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 230 789,60 € à l'Université de Franche-Comté (somme qui sera prélevée sur les crédits existants de la ligne 65.23.65731-10004).

II - Prix A'Doc 2014 (Association A'Doc)

A'Doc est l'association des jeunes chercheurs de Franche-Comté ouverte aux doctorants, aux jeunes docteurs mais aussi à des étudiants en Master 2. Elle a pour objectif de mettre en valeur les compétences et les travaux des doctorants, organiser et participer à des rencontres à thèmes scientifiques, permettre la diffusion de l'information, rompre l'isolement de certains docteurs, contribuer au dynamisme de la vie doctorale...

A'Doc est l'interlocuteur privilégié entre les jeunes chercheurs et les écoles doctorales de l'Université de Franche-Comté et représente les chercheurs au Conseil scientifique de l'UFC. Ainsi, le vendredi 20 juin 2014, aura lieu à Besançon, à la Fabrikà sciences, la cérémonie de remise du Prix A'Doc 2014 qui récompensera huit jeunes doctorants de l'Université de Franche-Comté. Il est demandé aux candidats de produire de manière concise et explicite un article répondant au thème «Votre recherche, sa réalisation, ses enjeux». Ce prix permettra à ces jeunes chercheurs de publier leur article dans le recueil qui paraîtra aux Presses Universitaires de Franche-Comté.

En amont de la cérémonie, A'doc organisera deux tables rondes sur l'insertion des jeunes docteurs. Ouverte aux doctorants comme aux entreprises et autres partenaires de la recherche. Elle a pour objectif de mettre en valeur les compétences et les travaux des doctorants et ainsi favoriser la meilleure poursuite de carrière possible pour les jeunes docteurs.

A ce titre il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 800 € à l'Association A'Doc (somme qui sera prélevée sur les crédits existants de la ligne 65.23.6574-10004).

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver les propositions ci-dessus,
- autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté au titre des contrats doctoraux,
- attribuer dans ce cadre à l'Université de Franche-Comté une subvention de 230 789,60 € au titre des contrats doctoraux,
- attribuer une subvention d'un montant de 800 € à l'association A'Doc, au titre du Prix A'Doc 2014.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, M. SCHAUSS, Mme VIGNOT, M. BONTEMPS et M. BODIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.